



## **CDAS Section de l'Eure**

### Compte rendu du Conseil Départemental d'Action Sociale du 24 mai 2023

Ce premier CDAS de l'année avait lieu sous la présidence de Mme LOPEZ. Après la lecture de la déclaration liminaire de **Solidaires Finances**, la présidente a apporté quelques éléments de réponse.

Tout d'abord, la présidente a tenu à rappeler son attachement à une action sociale de proximité. Elle a souligné le rôle essentiel de la déléguée dans le département.

Concernant la réforme de l'action sociale, la présidente nous a indiqué que la réunion des présidents de CDAS de mars dernier a été annulée, initialement reprogrammée le 15 juin, elle aura finalement lieu à l'automne 2023.

La réforme de l'action sociale n'ayant toujours pas été votée, le responsable régional n'a pas pu être présent.

Nous sommes ensuite passés à l'ordre du jour :

- Approbation du procès verbal de la réunion du 18 octobre 2022,
- Présentation de la note d'orientation 2023,
- Budget 2023 et mise en œuvre des projets retenus dans le cadre du FIL
- Questions diverses.

#### 1) Approbation du procès-verbal du CDAS du 18 octobre 2022

Le PV du dernier CDAS a été approuvé à l'unanimité.

#### 2) Présentation de la note d'orientation 2023

La présidente nous a présenté la note d'orientation 2023. Elle porte essentiellement sur la poursuite de l'action sociale.

Il est indiqué que l'année 2023 verra la concrétisation du travail mené en CNAS depuis fin 2020 sur les aides à la parentalité :

- l'extension du bénéfice de la prestation actuelle CESU 6-12 ans jusqu'à 14 ans.
- une revalorisation des montants du barème de ressources du CESU.
- une prestation nouvelle d'aide à la pratique sportive.
- un dispositif spécifique pour l'Outre-mer pour pallier les difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du CESU.

La restauration restera une thématique prioritaire compte tenu de l'impact des nouvelles organisations de travail.

**Solidaires Finances** s'est réjoui de la mise en place d'aides pour la pratique sportive et a indiqué que ce dispositif devrait être étendu aux activités culturelles.

Une formation à destination des membres du CDAS sera proposée à la rentrée, dès que le support

de formation sera validé par le CNAS.

Dans le cadre de la réforme de l'action sociale, la déléguée de proximité du département sera également référente pour les aides à la parentalité.

### 3) Budget 2023 et mise en œuvre des projets retenus dans le cadre du FIL

Le budget pour l'année 2023 s'élève à 23 357 €.

Le CDAS a donné son accord de principe sur la répartition budgétaire selon les différents thèmes (arbre de Noël, sortie retraité·e·s...), la déléguée étant en attente de réception des devis. Plusieurs pistes d'actions ont été évoquées et seront finalisées lors du prochain CDAS qui aura lieu à la rentrée.

La sortie familiale à la ferme Anymania a été très appréciée par les participant·e·s.

Dans le cadre du FIL (Fonds d'Innovation Locale), 2 projets sur les 3 présentés par les membres du CDAS de l'Eure ont été retenus : l'initiation à la permaculture et le café-tricot. Un premier sondage a été effectué par la déléguée de proximité en avril pour estimer le nombre de participant·e·s.

Les modalités d'inscription seront prochainement communiquées.

### 4) Questions diverses

**Solidaires Finances** a demandé s'il était possible d'envisager de proposer aux agent·e·s des places pour assister à différents matches (basket, volley). La déléguée de proximité va étudier cette proposition.

Les représentants **Solidaires Finances** au CDAS